

OBJET : ROUTE DES FLEURS 1982 - DEMANDE DE SUBVENTION.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs, et Chers Collègues,

Dans le cadre de la campagne nationale de fleurissement, la "Route des fleurs" opération lancée en 1979 se déroulera cette année avec la participation de la Réunion.

Cette participation se manifestera à un double niveau :

- sur le plan local tout d'abord, le Comité de la Route des Fleurs aidé par le Comité Régional de Fleurissement, entend mener une campagne d'information en faveur du fleurissement et de l'embellissement de l'île.

- sur le plan national ensuite, La Réunion sera représentée au sein de la grande caravane publicitaire qui parcourera le territoire métropolitain jusqu'à la ville test : Vichy; - pour ce faire un minimum de structure sera mis en place en métropole -

Les retombées d'une telle participation sont **bénéfiques** pour la Réunion sur le plan touristique.

Le Comité Local de la Route des Fleurs sollicite le concours financier des pouvoirs publics ainsi que l'aide des principales Communes de l'île pour mener à bien cette opération. L'aide demandée à la Commune de Saint-Denis s'élève à 25 000,00 francs.

Je vous demande de me donner votre accord pour le versement de la somme demandée à titre de participation de la Ville de Saint-Denis à l'opération "Route des Fleurs 1982".

\* \* \* \* \*

ADOPTE A L'UNANIMITE

\* \* \* \* \*

VU - St. Denis le 6 Avril 1982

P/le Préfet, le Secrétaire Général

Signé : Richard Cullier

P/le Préfet, le chef de Bureau délégué

Admis : Tracuer d'acoste